

Pénurie de médecins généralistes (entre autres) : un peu d'audace ?

Quentin Haas (PCSI)

Ce n'est une découverte pour personne, les régions périphériques de notre pays font face à une importante pénurie de médecins généralistes / Médecin de famille. Selon un rapport de l'Obsan, une pénurie nationale de médecins de famille se profile pour 2030. Au rythme actuel, si 25% seulement des personnes acquérant un titre fédéral de formation post graduée en médecine interne générale exerce en tant que médecine de famille, la pénurie est inévitable (1). Notons cependant que les besoins seraient couverts si la médecine de premier recours pouvait attirer 50% des personnes spécialisées en médecine interne générale... bien que l'actualité semble pointer vers une pénurie de médecins dans l'essentiel des spécialisations à moyen terme (2).

On peut donc noter que former plus de médecins de famille revient à tirer la couverture (trop courte) face à d'autres spécialisations où le besoin en spécialistes est tout aussi important. Pour cela, le Conseil fédéral et le Parlement ont lancé en 2016 un programme spécial afin d'accroître le nombre de diplômes délivrés annuellement en médecine humaine. D'ici 2025 au plus tard, ce programme devait amener le nombre annuel de masters de médecine humaine à quelque 1'300 diplômes délivrés. Ainsi, dans un scénario optimiste, il deviendrait possible d'accroître le nombre de médecins de famille sans péjorer les autres spécialisations. Ne reste qu'à espérer que cet optimisme soit réaliste.

Il reste cependant difficile d'imaginer des moyens pour amener des jeunes diplômés en médecine à choisir le canton du Jura pour s'y installer. Notre Canton souffre, à l'instar des autres cantons périphériques, d'une compétition intense avec les grandes villes. Ce constat n'est pas unique à la Suisse, et les régions périphériques des pays voisins sont confrontées aux mêmes problèmes.

C'est dans ce contexte qu'un village périphérique de France voisine, situé en Bretagne, a trouvé une solution pour le moins originale : verser une aide financière à un étudiant en médecine qui, en retour, s'est engagé à venir s'y installer.

Cette histoire est d'autant plus originale que ce n'est pas la mairie, mais bien l'étudiant, qui est à l'origine de la proposition. Ce dernier a proposé un marché à la mairie : si elle lui verse 400 euros par mois jusqu'à la fin de ses études en 2030, il s'y installera ensuite pendant au moins sept ans pour exercer. Dans son engagement, l'étudiant statue que s'il rate son diplôme, il remboursera la somme reçue. Le compromis est à la satisfaction de tous. La commune sécurise la présence d'un médecin de famille pour la région et peut envisager sereinement d'engager des investissements conséquents pour un centre de soins. Le jeune étudiant, quant à lui, s'assure une sécurité financière bienvenue pour ses longues années d'études ainsi qu'un poste idéal une fois celles-ci terminées.

Le Canton du Jura compte un nombre important de jeunes engagés chaque année dans des études de médecine humaine, entre autres. Jeunes qui, s'ils étaient approchés activement et soutenus financièrement ou avec un projet concret, pourraient probablement considérer un retour dans le Jura pour s'y établir et pratiquer leur métier. Il va sans dire que cette approche pourrait servir de projet pilote pour d'autres professions en situation de pénurie dans le canton, en y intégrant par exemple des partenariats publiques-privés.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Gouvernement d'étudier la faisabilité d'un concept similaire ou autre pour encourager le retour sur terre jurassienne de nouveaux médecins de famille. Cette approche pourrait être cantonale, à l'échelle des districts ou des communes, pour différents montants ainsi que différentes conditions d'établissement, voir élargie à d'autres professions.

1) Bulletin des médecins suisses ; doi.org/10.4414/bms.2023.21366
2) DFI; OFSP; Unité de direction Professions de la santé et protection des consommateurs.
Statistiques Médecins 2020.

Quentin Haas (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 06 septembre 2023